



## Le Maire

Président de la Communauté d'Agglomération  
Gap - Tallard - Durance  
Conseiller régional Sud  
Provence - Alpes - Côte d'Azur

LR/BR

Monsieur le Ministre,

J'ai déjà attiré votre attention à plusieurs reprises sur les effectifs du commissariat de police de Gap, et vous vous êtes voulu rassurant à ce sujet.

La disparition discrète de la brigade anti-criminalité (BAC), effective depuis le début du mois, me conforte pourtant dans mes craintes de voir la sécurité des villes moyennes telles que Gap négligée par l'Etat. Si je peux comprendre la démarche des quatre fonctionnaires qui la composaient dernièrement de bénéficier de conditions de travail moins contraignantes, je ne peux pas accepter que cela entraîne la disparition de cette unité indispensable à la lutte contre la délinquance dans notre ville.

De plus, une recrudescence des cambriolages de commerces de centre-ville est constatée depuis quelques semaines, augmentant fortement le sentiment d'insécurité la nuit, période d'activité indispensable d'une brigade anti-criminalité.

Or, on ne compte plus les réussites de cette brigade, dont l'efficacité a toujours été saluée par tous les acteurs de la sécurité et qui est essentielle à la sécurisation de la ville, en particulier la nuit. La diminution progressive de ses effectifs, qui ont atteint jusqu'à 12 policiers par le passé, n'est d'ailleurs probablement pas étrangère à la désaffection que la BAC de Gap a connue ces derniers temps.

Alors que la police nationale vient d'être confrontée à une actualité tragique dans notre département, je vous invite à ne pas négliger les effectifs des commissariats des villes moyennes, qui ont parfois l'impression d'être les laissés-pour-compte de la Nation au profit des grandes agglomérations.

Je vous demande par conséquent que de nouveaux effectifs soient affectés à la BAC et que celle-ci soit renforcée, afin d'assurer une qualité de service à la hauteur des besoins d'une ville-préfecture de 42 000 habitants.

Je profite de ce courrier pour réitérer la proposition que je vous ai faite à plusieurs reprises de mettre le Centre de Supervision Urbain de la ville de Gap, qui fera l'objet très prochainement d'un transfert avec un doublement de sa capacité, à la disposition des forces de police en dehors des heures de

présence de la police municipale. Le déport d'images dont dispose le Commissariat aujourd'hui n'est que très peu exploitable et l'expérience a montré, lors de la présence de Policiers Nationaux au CSU au cours de manifestations, l'efficacité de cet outil moderne et opérationnel.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.



*Roger DIDIER*  
Roger DIDIER

Monsieur Gérald DARMANIN  
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer  
Place Beauvau  
75008 PARIS